



Rapport du préfet sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant 2024

MRC de La Haute-Gaspésie

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie du 13 mai 2025, je fais rapport aux résidentes et aux résidents de la MRC de La Haute-Gaspésie des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tels que déposés par la firme MNP, S.E.N.C.R.L./s.r.l.

L'exercice financier 2024 s'est soldé par un excédent accumulé de 5 631 669 \$. Ce montant inclut toutes les réserves financières de la MRC de La Haute-Gaspésie dont la gestion des matières résiduelles, le fonds local d'investissement, le fonds forestier, tous les fonds d'investissement du fonds régions et ruralité, volets 2, 3 et 4, le plan climat et la valeur nette des actifs appartenant à la MRC. Ce qui porte l'excédent de l'exercice à 326 679 \$. Un redressement comptable de 210 890 \$ a été fait par l'auditeur indépendant afin d'ajuster les réserves financières en fonction des travaux réalisés dans les deux écocentres.

Les états financiers de la MRC au 31 décembre 2024 présentent des revenus de 9 851 039 \$ alors que les charges totalisent un montant de 9 524 360 \$.

Le poste budgétaire de dépenses le plus élevé à la MRC est la gestion des matières résiduelles, comprenant les coûts des trois collectes des matières : recyclables, résiduelles et organiques, la gestion des deux écocentres et le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Le montant total au budget prévu en 2024 était de 3 291 950 \$ et la dépense réelle, en fonction du tonnage pour l'année, s'est soldée à 3 422 408 \$.

En 2024, des travaux de réaménagement ont été finalisés dans les deux écocentres qui desservent le territoire de la MRC de La Haute-Gaspésie (incluant les TNO de la MRC) :

- À l'écocentre de Sainte-Anne-des-Monts, desservant la ville de Cap-Chat, la ville de Sainte-Anne-des-Monts et le TNO, des investissements totaux de 400 706 \$.
- À l'écocentre de Mont-Louis, desservant les municipalités de La Martre à Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, des investissements totaux de 553 440 \$.

La construction d'un bâtiment d'accueil explique les investissements plus élevés pour l'écocentre de Mont-Louis.

Le rapport financier 2024, attesté par la directrice générale et greffière-trésorière, déposé au conseil à la séance ordinaire du 13 mai 2025, est accompagné du rapport avec réserve de l'auditeur indépendant. Il s'agit d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisation du chapitre SP 3280 du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, soit la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire (l'ancien dépotoir).

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, ce rapport sera publié sur le site Web de la MRC de La Haute-Gaspésie.

Je remercie toute l'équipe de professionnels de la MRC et les élus pour leur précieuse collaboration.

Le préfet,

Guy Bernatchez